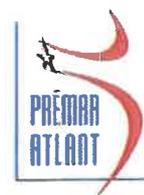




PREFET DU MORBIHAN



PREFET MARITIME DE L'ATLANTIQUE

Direction départementale des territoires et de  
la mer du Morbihan  
Délégation à la mer et au littoral du Morbihan  
Affaire suivie par Marie-Françoise BARBOUX  
Tél. : 02 97 37 47 47  
Mél : [marie-francoise.barboux@morbihan.gouv.fr](mailto:marie-francoise.barboux@morbihan.gouv.fr)

Vannes, le 06 FEV. 2019

**Instance de concertation et de suivi du projet d'éoliennes flottantes Groix – Belle-île  
18 décembre 2018**

\*\*\*

L'ensemble des diaporamas projetés en séance est disponible sur le site internet des services de l'État en Morbihan : <http://www.morbihan.gouv.fr/>

\*\*\*

M. LE DEUN, préfet du département du Morbihan, indique qu'il s'agit de la 3<sup>e</sup> réunion de cette instance. Lors de la 2<sup>ème</sup> réunion du 9 octobre 2017, les projets de dossiers de demandes d'autorisation et l'étude d'impact associée avaient été présentés. Cinq demandes d'autorisation ont été déposées le 30 novembre 2017. L'enquête publique s'est déroulée du 17 août au 28 septembre 2018; il en est fait un retour aujourd'hui ainsi que l'avancée des travaux des porteurs du projet.

M. LOZIER, préfet maritime de l'Atlantique, précise que le projet est arrivé à une phase cruciale : la remise du rapport de la commission d'enquête. La ferme pilote de Groix et Belle-Ile est une étape indispensable pour le développement de la technologie. Elle est la seule de l'appel à projet gouvernemental qui se trouve en milieu océanique avec notamment de la marée et des houles longues. Son objectif est d'évaluer les performances technico-économiques de la technologie : ingénierie, mise en production, logistique, production d'électricité, mais aussi d'évaluer les impacts spécifiques à l'éolien flottant par rapport à l'éolien posé (flotteurs, ancrages).

Il s'agit notamment de s'inscrire dans une perspective de maîtrise de coûts de production d'électricité et des impacts par rapport à d'autres sources de production d'énergie.

Le dernier point important est la maîtrise des délais dans un contexte de concurrence mondiale. Si l'on veut que l'éolien flottant commercial qui se développera ensuite au large de nos côtes soit français, il faut aller vite.

**1 - Retour sur l'instruction administrative et bilan de l'enquête publique (voir diaporama joint)**

Mme BARBOUX de la DDTM remercie les communes du périmètre de l'enquête et en particulier Erdeven, Plouharnel, Groix, Le Palais et Quiberon, lieux d'enquête, pour leur participation au bon déroulement de l'enquête.

Elle présente une synthèse du déroulé de l'introduction administrative et des conclusions de la commission d'enquête.

## Echanges

Mme MARTINY-COUSTY, présidente de l'Univem, souligne que le projet présente des enjeux paysagers importants et que 69 % d'avis sur les enjeux paysagers sont défavorables. L'ensouillage sur l'estran se fera également dans une zone à enjeu environnemental fort, en particulier pour les oiseaux qui nichent sur la dune et dans la zone Natura 2000, en dehors de la période estivale. Elle demande comment il est prévu de minimiser cet impact et souligne l'intérêt qu'il y aurait à réaliser une étude sociologique sur la nouvelle perception du paysage au sein du secteur.

Réponse de RTE : Concernant les travaux sur l'estran, la commission d'enquête a relevé la nécessité de ne pas faire de travaux au moment où il y a des touristes sur les plages ni même sur les accès à la plage ; ce qui correspond à des engagements pris auprès de la mairie de Plouharnel. Cela ne signifie pas, que cela sera la seule contrainte prise en compte et RTE fera en sorte de minimiser l'impact environnemental quel qu'il soit.

Question : Qu'est-il prévu vis-à-vis de la corrosion au niveau des structures ? Des anodes en aluminium certainement ? Qu'en est-il de la pollution marine à ce sujet ? Quelle proportion représente le poids des anodes par rapport au poids de la structure (10 % comme classiquement) ?

Réponse d'Eolfi : Effectivement, des anodes en aluminium seront installées, comme sur les navires. Les mesures disponibles, montrent que l'aluminium est présent dans le milieu naturel dans des proportions relativement importantes. Une étude de dispersion des contaminants potentiels liés aux apports des anodes de la ferme a été réalisée. Celle-ci montre qu'il n'y aura pas de pollution au-delà des seuils réglementaires.

Le poids de la structure n'est pas encore défini, des éléments étant toujours en cours de design. La structure étant ballastée, à la différence des bateaux, le calcul ne sera pas fait par rapport au poids total. La corrosion sera importante, comme pour toutes les bouées. M. DAUGERON souligne que ce sujet a été très détaillé dans l'étude d'impact. Une solution de protection cathodique par courant imposé est étudiée, sans être privilégiée.

M. LHOSTIS de FNE : Comme l'a souligné la commission d'enquête, un rapprochement des comités scientifiques est souhaitable. Pour favoriser ce rapprochement, un comité de suivi commun, avec des objectifs précis, pourrait être envisagé ; ce qui permettrait d'avoir une approche intégrée des différents parcs de la façade (Yeu-Noirmoutier, Guérande, Groix et Belle-île) et ainsi réaliser une économie d'échelle. Il souligne que ce comité devra avoir des objectifs très précis notamment en terme de suivi.

Réponse : M. le Préfet répond que le travail sur ce sujet n'a pas encore commencé. Sans présager de ce futur travail, un rapprochement sur les informations scientifiques sera à mener, comme l'a souligné la commission d'enquête.

Mme LE SAOUT de la région Bretagne se félicite du bon déroulement de l'enquête publique et de la qualité du dossier très fouillé. Ce projet expérimental, important pour la région et ses ambitions, est exemplaire car il fait progresser les énergies marines renouvelables et leur acceptabilité au travers de la concertation qui l'entoure.

Mme BARBOUX poursuit en indiquant que la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) sera consultée pour la ferme et le CODERST pour le raccordement dans le cadre de la procédure d'autorisation environnementale.

## 2 - Avancement du projet – partie ferme pilote par Eolfi (voir diaporama joint)

### Rappel des caractéristiques générales du projet

M. DAUGERON rappelle que les 4 éoliennes d'une puissance totale de 24 MW, dont l'exploitation est prévue pour 20 ans, pourront assurer l'équivalent de la consommation électrique de 20 000 foyers. La zone de concession représente 14 km<sup>2</sup> et la ferme se situe à environ 12 km de Groix, 20 km de Belle-île et 24 km d'Erdeven. Les turbines sont des modèles classiques adaptées au milieu marin qui seront construites à Saint-Nazaire dans l'usine General Electric (GE), déjà opérationnelle.

Les flotteurs, de Naval Energies, comportent une partie en béton immergée pour assurer la stabilité de l'ensemble et des colonnes en acier émergées pour la flottabilité. Le choix de 4 colonnes est envisagé en raison de la symétrie du modèle, ce qui présenterait un avantage industriel en réduisant les temps de construction (études encore en cours).

Le projet fait l'objet de soutien de l'Etat, du programme d'investissements d'avenir (PIA) opéré par l'ADEME. Les partenaires financiers sont Eolfi, CGN Europe Energy, la Caisse des dépôts et Méridiam auxquels il faut ajouter de nombreux partenaires industriels dont Naval Energie pour le flotteur, Heliades pour la turbine de 6 MW. Egalement de nombreuses entreprises, bureaux d'études et experts ont déjà participé à ce stade, aux deux années d'études.

## **L'actualité du projet**

Les études se poursuivent avec des relevés par la bouée Lidar qui apportent des informations capitales pour le design du flotteur et des études géotechniques pour dimensionner les ancrs, de biofouling pour le design des câbles inter-éoliennes.

Le partenariat se poursuit avec les comités des pêches (CDPMEM 56 – CRPMEM), avec la signature d'une convention tripartite avec les 2 porteurs ; une convention avec FNE /FBNE qui travaille avec son réseau d'associations en Bretagne a été également conclue. Enfin, Eolfi souligne son souhait de formaliser un partenariat avec le syndicat mixte du Grand Site Gâvres-Quiberon avec lequel un travail est déjà engagé et une participation d'Eolfi lors de la visite des commissaires des sites.

Les actions de communication auprès du public se sont intensifiées avec une participation à différents salons et une exposition itinérante en 15 étapes. Une newsletter, à laquelle il est possible de s'inscrire depuis le site internet d'Eolfi, a été mise en place.

## **L'avancement du projet et le planning**

Les études techniques se poursuivent avec une campagne géophysique très détaillée prévue à l'été prochain. La mise en service de la ferme est prévue fin 2021.

La filière industrielle s'organise avec une activité à Saint-Nazaire qui s'intensifie, les premières pales qui sont sorties à Cherbourg en 2019, le polder de Brest qui pourra être utilisé pour l'assemblage des éoliennes et des flotteurs. Concernant la base de maintenance de Lorient, le travail se poursuit avec la CCI pour définir un site sur la rive gauche du Scorff.

A l'été 2020, les lignes d'ancrage seront posées et le câble inter-éolien, à l'été suivant.

## **3 - Avancement du projet – partie raccordement par RTE (voir diaporama joint)**

M. HEVIN indique que des relevés topographiques ont été réalisés de façon régulière depuis 2017 et quand un aléa climatique semble avoir fait bouger le niveau de sable, sur demande de la commune d'Erdeven.

Le but recherché dans les études (UXO, archéologiques...) est toujours de rechercher le « E » d'éviter, pour toutes les sensibilités, en affinant le tracé.

L'INRAP a été mandaté par la DRASSM pour réaliser les recherches archéologiques en mer. A terre, la DRAC a défini des prescriptions et un travail en cours avec le service régional archéologique (SRA) de Rennes. En particulier au niveau de l'atterrissage, le SRA demandera peut-être des recherches préventives.

La liaison souterraine devrait être installée d'octobre 2019 à mai 2020, en tenant compte des différentes périodes d'exclusions, préconisées par la commission d'enquête et demandées par les maires d'Erdeven et de Plouharnel. La phase finale sera complètement transparente puisqu'il s'agit de travaux dans les postes, chambre de jonction.

Pour les travaux en mer et sur la plage de Kerhilio, la période est à voir avec l'armée pour éviter la zone de tir.

### **Echanges suite aux présentations d'Eolfi et RTE**

Question de M. FORTIN de Bretagne vivante : Comment sont envisagés la mise en place des suivis et un éventuel état zéro avant le début des travaux ?

Réponse par Eolfi : Les autorisations prescriront la mise en place d'un comité de suivi, encadré par la préfecture, et la définition d'états de référence qui permettront les comparaisons. Concernant la définition des compartiments biologiques à suivre, cela sera discuté en amont avec FNE dans le cadre du partenariat mais rien n'est fixé à ce stade.

Mme MARTINY-COUSTY demande pourquoi la consultation de la CDNPS intervient si tard dans le processus ?

M. le Préfet répond qu'elle est consultée au même moment que le CODERST, c'est-à-dire après l'enquête publique comme le prévoit la réglementation, ce qui permet une consultation sur des projets stabilisés.

**M. le Préfet maritime et M le Préfet de département clôturent la réunion en remerciant les équipes et en soulignant le chemin parcouru depuis deux ans. Ils indiquent que les autorisations devraient être délivrées sous 6 mois.**

Le préfet du Morbihan,



Raymond LE DEUN

Le préfet de l'Atlantique,



Jean-Louis LOZIER

**LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS A L'INSTANCE DE CONCERTATION**  
**Projet d'éoliennes flottantes Groix & Belle-île**  
**du mardi 18 décembre 2018**  
**à la Préfecture de VANNES**

---

- Raymond LE DEUN, préfet du Morbihan
- Jean-Louis LOZIER, préfet maritime de l'Atlantique
- Marianne PIQUERET, Daniel LE DIREACH préfecture maritime de l'Atlantique
- Kristel SIRET-JOLIVE, déléguée à la mer et au littoral, DDTM du Morbihan
- Marie-Françoise BARBOUX, DDTM du Morbihan
- Pierre CLAVREUIL, sous-préfet de Lorient, Cyril RAGOT, sous-préfecture de Lorient
- Antoine HANNEDOUCHE, Préfecture de Région-SGAR
- Oriane LE POCHER, Karine BIZARD, Xavier BLANQUER DREAL Bretagne
- Bertrand HEVIN, Gaëlle CHEVREAU, Gabriel SIMEAN, RTE
- Christophe CHABERT, Thierry DAUGERON, Lise GROS, EOLFI
- Erika PILATI, Base d'aéronautique navale de Lann-Bihoué
- Gérard VAUDOUT, DIRM NAMO
- Pascal LARMAUD, IFREMER
- Morgane REMAUD, Agence Française de la Biodiversité
- Frédéric LE GARS, président de la Communauté de Communes de Belle-Ile
- Adrien LE FORMAL, maire de Plouhinec
- Jean-Michel CORLAY, maire de Merlevenez
- Jean-Paul PENVERNE, mairie de Larmor-Plage
- Isabelle MALOT, Lorient Agglomération, conseiller municipal de Lorient
- Gaël LE SAOUT, Jean-Michel LOPEZ, Région Bretagne
- Michel LE LANN, Guy LE FALHER, Conseil de développement du pays de Lorient
- Christine BONFIGLIO, Syndicat mixte du Grand Site Gâvres-Quiberon
- Desenonges GHUSSENOT, BLUE FISH
- Audrey OLIVIER, Gérard LE BOLAY, Comité départemental des pêches du Morbihan
- Elodie MARTINIE-COUSTY, UMIVEM
- Matthieu FORTIN, Bretagne vivante
- Philippe Thieffry , Bretagne Développement Innovation
- Benoit BRONIC, Fédération Bretagne Nature Environnement
- Rhoda FOFACK-GARCIA, France Energies Marines